Deuxième édition du Prix Kairos de la nouvelle école innovante

Dossier de presse



13 MARS 2023

Palais de l'Institut de France Paris



# DOSSIER DE PRESSE

# **Sommaire**

I. I	La Fondation Kairos, au service de la liberté et de l'innovation éducatives	3
Α.	Missions	3
В.	Réalisations	5
C.	Prochains événements	10
II.	Un prix pour honorer de nouvelles écoles innovantes	10
III.	Déroulement du prix en 2023	11
IV.	Les lauréats	12
V.	Appel à candidatures pour le prix 2024	19

# I. La Fondation Kairos, au service de la liberté et de l'innovation éducatives

A. Missions

www.fondationkairoseducation.org

La Fondation Kairos pour l'innovation éducative a été créée en 2020 et est abritée par l'Institut de France. Elle soutient les projets éducatifs innovants, et notamment les écoles indépendantes, qui transmettent la culture classique et le goût d'entreprendre, avec le souci de se rendre accessibles aux élèves de milieux défavorisés.

#### Ses actions suivent trois axes:

- 1. Soutien financier aux écoles libres et aux projets éducatifs innovants, notamment par l'attribution chaque année du Prix Kairos de la nouvelle école innovante, et du Prix Kairos de l'esprit d'entreprise dès l'école ;
- **2. Organisation des colloques, conférences et publications,** pour dégager des pistes d'amélioration de l'éducation en s'appuyant sur la liberté d'enseignement et l'innovation ;
- **3. Démocratisation de l'accès aux écoles libres,** par le soutien financier aux écoles qui mettent en place des conditions financières adaptées aux familles modestes, afin que l'argent ne soit jamais un obstacle pour qu'un enfant reçoive l'éducation la plus adaptée.

« Il doit exister une grande diversité d'écoles : pour que chaque enfant trouve le lieu d'apprentissage qui convient à sa personnalité, à ses choix ; et pour que chaque famille trouve le lieu qui convient à ses propres décisions éducatives. » Chantal Delsol

La Fondation Kairos est présidée par Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France, et est administrée par Anne Coffinier, sa fondatrice, Chantal Delsol, membre de l'Institut, et Cédric de Lestrange.

Elle s'appuie sur un conseil scientifique composé de :

- Olivier Babeau, économiste et essayiste;
- Véronique Blanc, conseillère du recteur de la région académique Île-de-France, déléguée régionale académique adjointe à la formation initiale et continue, fondatrice de l'association R2E;
- Mathieu Bock-Côté, sociologue, essayiste;
- Monique Canto-Sperber, philosophe, ancienne directrice de l'École normale supérieure et cofondatrice de l'Université PSL;
- Anne Coffinier, fondatrice;
- Jérôme Dedeyan, chef d'entreprises et chroniqueur économique à BFM;
- Jacques Delpla, économiste ;
- Chantal Delsol, philosophe, écrivain, membre de l'Institut, administratrice;
- Raphaël Doan, haut-fonctionnaire, écrivain, élu local;
- Jean-Noël Dumont, philosophe, fondateur du Collège supérieur de Lyon;
- **Henri Hude,** philosophe, écrivain, ancien directeur de Stanislas, professeur à Saint-Cyr;

- **Denis Kessler**, économiste, chef d'entreprise, membre de l'Académie des sciences morales et politiques ;
- Haïm Korsia, grand rabbin de France;
- Cédric de Lestrange, administrateur ;
- **Paul Lignières,** vice-recteur de l'Institut catholique de Paris, avocat honoraire, docteur en droit ;
- **Pierre Manent**, philosophe, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales ;
- **Philippe Manière,** président du cabinet Vae Solis Communications, journaliste, essayiste, ex-DG de l'Institut Montaigne ;
- François d'Orcival, journaliste, écrivain ;
- **Jean-Robert Pitte,** géographe, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ;
- Patrick Roux, président de la FNEP;
- Maryvonne de Saint-Pulgent, conseiller d'État honoraire, ancien directeur du Patrimoine ;
- Virginie Subias, agrégée de lettres classiques, docteur ès lettres, écrivain.

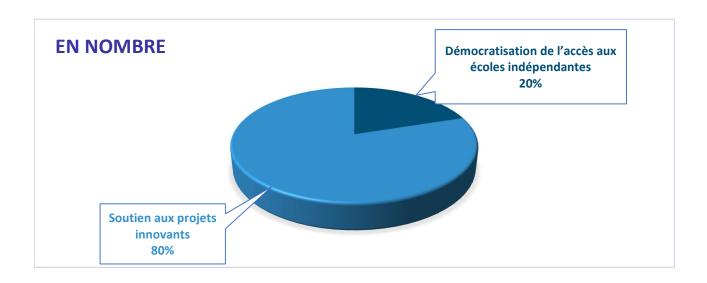
### B. Réalisations

■ Depuis sa création en juin 2020, la Fondation Kairos a apporté un soutien financier au développement de 26 projets éducatifs (pour un montant de 149 000 euros) et une aide à la politique d'ouverture sociale en faveur des élèves défavorisés issus de 7 établissements différents (pour un montant de 192 805 euros).

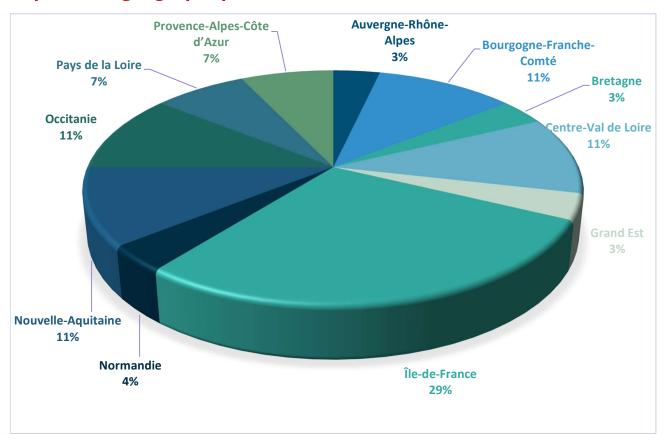
Pour être éligibles aux aides, les écoles doivent être caractérisées par :

- le sens de la transmission attentive de la civilisation française et de la culture classique;
- la préparation des élèves à relever les défis du monde tel qu'il est ;
- le développement de l'esprit d'initiative et d'audace chez les élèves, appelés à être des « entrepreneurs de leur existence » ;
- la préoccupation d'être accessibles aux élèves de toutes origines sociales et attentives à la singularité des êtres.

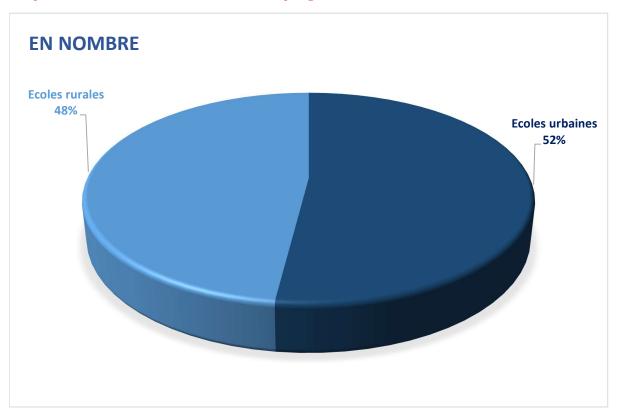
### Les écoles indépendantes soutenues se répartissent ainsi :



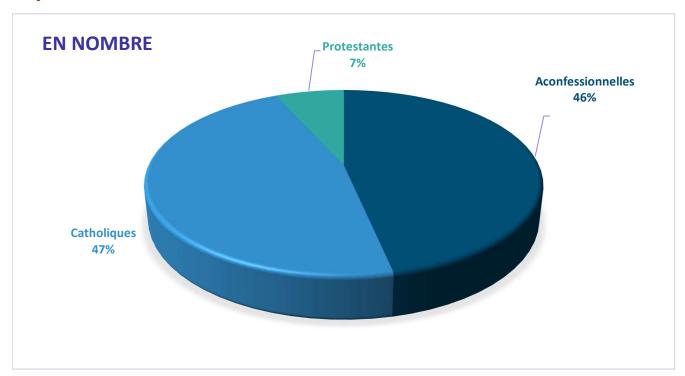
## Répartition géographique :



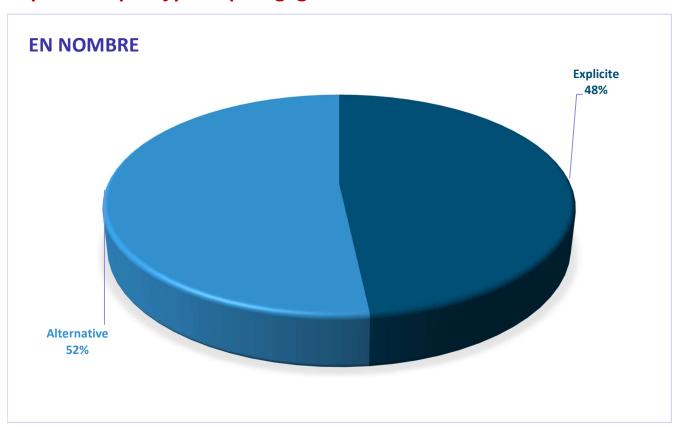
## Répartition entre ville et campagne :



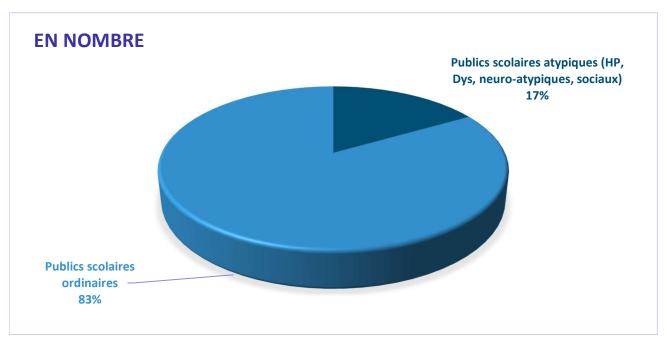
## Répartition entre confessionnel et aconfessionnel :



## Répartition par type de pédagogie :



### Répartition par type de public :



### **■** Colloques et séminaires

La Fondation Kairos pour l'innovation éducative a organisé :

- Le 15 décembre 2022, une conférence de Raphaël Doan intitulée « peuton encore faire aimer les classiques ? »;
- **Le 16 mai 2022,** un colloque en partenariat avec R2E intitulé « Innover pour transmettre l'esprit d'initiative dès le plus jeune âge » ;
- **Le 15 juin 2021,** une présentation publique à la Maison des Mines du test TeSciA permettant une évaluation indépendante du niveau de mathématiques en terminale. Ce test aura lieu le 19 mars prochain pour la première fois ;
- Le 9 mars 2021, un colloque universitaire intitulé « La liberté d'enseignement, à la croisée des chemins ; fondements théoriques et valeur juridique » ;
- **Le 27 janvier 2021,** un séminaire action intitulé « Nos écoles rurales ont de l'avenir! », avec des maires ruraux, des spécialistes de l'éducation en ruralité et des fondateurs d'écoles rurales ;

• Le 14 octobre 2020, un colloque portant sur « une école ambitieuse, meilleur antidote au séparatisme », avec la participation d'élus de la Nation de toutes sensibilités, dans le contexte du débat sur la loi renforçant le respect des principes de la République.

### C. Prochains événements

La Fondation Kairos prépare en 2023 :

- Le 21 mars après-midi, un colloque intitulé « **Transmettre les métiers** manuels aujourd'hui » ;
- L'amplification de sa politique de démocratisation, permettant l'accès d'enfants de familles modestes aux écoles indépendantes.

### En savoir plus:

https://www.fondationkairoseducation.org/mission/bourses-daccessibilite/

# II. Un prix pour honorer de nouvelles écoles innovantes

Le **Prix Kairos de la nouvelle école innovante** récompense d'une part les écoles non lucratives par l'octroi d'un prix de 30 000 euros pour le premier lauréat et de 8000 euros pour le second et d'autre part les écoles lucratives par l'attribution d'une distinction honorifique.

Ce prix, dont c'est en 2023 la  $2^e$  édition, vise à :

- encourager les innovations éducatives en les mettant en lumière et en les récompensant financièrement;
- inciter des professeurs ou des personnes ayant un projet éducatif et une vision éducative à se lancer dans la création d'une école.

Le jury a souhaité honorer particulièrement les créateurs scolaires les plus remarquables, solides et originaux, avec leurs équipes, afin de continuer à soutenir les écoles alternatives de qualité, pour que tous les enfants qui souhaitent y étudier le puissent.

## III. Déroulement du prix en 2023

Le jury du Prix Kairos de la nouvelle école innovante s'est réuni le 4 janvier 2023, au palais de l'Institut, de 14 h30 à 17 heures, sous la co-présidence de Mme Chantal Delsol, philosophe et membre de l'Institut, et de M. Thibault Lanxade, chef d'entreprise (M. Thibault Lanxade exerçant cette co-présidence au titre d'une personnalité éminente du monde économique).

Le jury était composé également de :

- Mme Virginie SUBIAS, professeur agrégé de lettres classiques, docteur ès lettres et écrivain, au titre de son expérience reconnue en matière éducative,
- M. Jérôme DEDEYAN, entrepreneur, au titre de son expérience entrepreneuriale et managériale,
- M. Cédric de LESTRANGE, chef d'entreprise, au titre de la Fondation Kairos dont il est administrateur.

Le jury avait pour mission d'identifier les lauréats de la deuxième édition du Prix Kairos de la nouvelle école innovante, doté de 38 000 euros, en vue de sa remise aux lauréats le 13 mars 2023.

Ce jury est régi par le règlement signé le 27 octobre 2022 par le président de la Fondation, chancelier de l'Institut de France, et consultable sur le site de la Fondation Kairos à l'adresse suivante :

<u>https://www.fondationkairoseducation.org/wp-content/uploads/2022/12/Reglement-Prix-Kairos\_ecole-innovante\_10-2022.pdf</u>

Le jury a auditionné, dans des conditions d'égalité conformes audit règlement, 4 porteurs de projets, qui avaient été préalablement présélectionnés parmi les candidatures reçues et recevables. Il s'agit de :

- Les Comètes (Agen, Lot-et-Garonne)
- Bienheureux Abbé Fouque (Marseille, Bouches-du-Rhône)
- École Colombes et Colibris (Pontguoin ; Eure-et-Loir)
- École Le Zéphyr (Nevers, Nièvre)

Le jury a formé des préconisations qui ont été avalisées par le conseil d'administration de la Fondation Kairos du 24 janvier 2023.

## IV. Les lauréats

Les lauréats sont les suivants :

- **2º prix :** l'école Bienheureux Abbé Fouque (Marseille), avec une dotation de 8 000 euros ;

# École Le Zéphyr

## 1<sup>ER</sup> PRIX



**Porteur de projet :** *Iris Gallois* 

**Niveaux :** maternelle, élémentaire

**Pédagogies :** alternatives, approche humaniste

et différenciée

Nombre d'élèves: 12

Site web: <a href="https://www.ecolelezephyr.fr/">https://www.ecolelezephyr.fr/</a>



Je ne propose pas un « mieux », je ne propose pas une « révolution », je ne propose pas une « revendication ». Je veux juste parler de cœur à cœur avec chaque enfant pour que son potentiel lui soit révélé et qu'à travers ça, à travers ce qu'il lui en restera, il puisse changer SON monde.

### Les piliers de l'école

**1- Prise en compte de l'enfant dans sa globalité et pour ce qu'il est.** Le projet de l'école Le Zéphyr est basé sur la découverte de soi et des talents de l'élève pour qu'il se dévoile à lui-même et puisse faire fructifier au mieux ses dons uniques et individuels. L'école accueille par ailleurs 7 enfants aux profils atypiques.

- 2- Prise en compte des besoins émotionnels et affectifs de l'enfant comme porte d'entrée dans les apprentissages. Un soin particulier est apporté au cadre sécurisant et aux attitudes bienveillantes. La relation prime avant tout, bien avant le résultat, parce que lorsque l'on se sent bien, on fait bien. De nombreux outils comme la gestion des émotions ou la communication non violente sont utilisés au cœur des apprentissages.
- **3- Développement de la créativité.** L'esprit d'initiative est encouragé par de nombreux moyens et pédagogies tels que Montessori ou la méthode Singapour. Les parcours d'apprentissage sur mesure s'adaptent en temps réel aux besoins de chacun. La modulation des niveaux en fonction des compétences et du rythme de chaque enfant permet le mélange des âges et favorise la création d'une communauté éducative propice à des rapports positifs d'entraide, sources d'apprentissages et d'échanges.
- **4- Une éducation fondée sur la collaboration entre familles et école.** Le Zéphyr privilégie une co-éducation qui préfère l'expérience collective, l'autonomie et l'émulation par un lien constant avec les parents. Cette collaboration est importante pour l'enfant, elle reconnaît la place des parents dans l'établissement scolaire permettant leur implication autour du projet scolaire de leur enfant mais également dans la vie collective au sein de l'école.





L'enfant dans sa globalité





Besoins émotionnels et affectifs





Créativité





Collaboration familles - école

# École Bienheureux Abbé Fouque

## 2<sup>E</sup> PRIX



Porteurs de projet : Laurent Coquillat

Laetitia Leclercq

**Niveaux :** maternelle, élémentaire

**Pédagogies :** classique

Nombre d'élèves: 44 élèves

**Site web:** <u>https://www.ecole-abbefouque.fr/</u>



Nous ne transmettons rien si nous n'avons rien reçu ; nous accueillons mal l'étranger si nous n'avons rien à lui offrir ; nous ne construisons personne si nous formatons tout le monde ; nous n'éduquons pas si nous égarons.

À l'inverse, ce que nous recevons de nos aïeux est un terreau pour semer un avenir ensemble ; l'attention que nous portons à chacun favorise la construction d'un bien commun.

### Les piliers de l'école

**1- Le pari de la transmission.** L'intuition forte de cette école repose sur la transmission et l'amour de l'histoire, la culture et la langue françaises comme

autant d'ancrages pour mieux s'ouvrir sur le monde et sa diversité, dans une ville multiculturelle comme Marseille.

- **2- Méthodes classiques.** Une pédagogie reprenant les méthodes d'apprentissage qui ont fait leurs preuves, à la fois traditionnelles et innovantes puisqu'elles n'existent plus beaucoup ailleurs : apprentissage syllabique de la lecture, analyse grammaticale, découverte de la littérature par les poésies, les dictées et lectures, calcul mental, histoire chronologique...
- **3- Formation intégrale.** L'objectif est de développer la personne dans son intégralité (formation intellectuelle, humaine et spirituelle) en accompagnant chaque élève par le maintien de petits effectifs, tout en cultivant le goût de l'effort et le sens du Beau : chant, musique, théâtre, dessin.





Le pari de la transmission





Méthodes classiques





Formation intégrale

# V. Appel à candidatures pour le prix 2024

La troisième édition du prix sera organisée en janvier 2024 pour une même dotation globale de 38 000 euros. Nous invitons les lecteurs de ce dossier de presse à faire connaître ce concours aux créateurs d'unités pédagogiques ou de nouvelles écoles, ouvertes cette année ou l'année dernière. Tous les candidats sont les bienvenus, qu'ils soient constitués sous forme lucrative ou non lucrative, dès lors qu'ils ont ouvert leur unité pédagogique (nouvelle classe, nouvelle entité éducative) durant l'année 2023-2024 ou 2022-2023. Vous pouvez vous porter candidat sur le site dès à présent : <a href="https://www.fondationkairoseducation.org/candidater-au-prix-kairos-de-la-nouvelle-ecole-innovante/">https://www.fondationkairoseducation.org/candidater-au-prix-kairos-de-la-nouvelle-ecole-innovante/</a>



## Contact pour être candidat:

Fondation Kairos pour l'innovation éducative – Institut de France À l'attention de Mme Tiphaine Jolivet 23 quai de Conti, 75006 Paris

Tél.: 01 44 41 45 15

E-mail: contact@fondationkairoseducation.org

Précisions : le dossier de candidature peut n'être adressé que par courriel sans le doubler par papier.

### Contact presse:

Anne Coffinier, fondatrice de la Fondation Kairos

anne.coffinier@fondationkairoseducation.org

Tél.: 06 34 38 90 30

